



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/11
6 octobre 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6 – 10 novembre 2006

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE SURVEILLANCE
ET D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2007**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

TABLE DES MATIÈRES

I.	État de la mise en œuvre du programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2006.....	1
II.	Études d'évaluation prévues en 2007	2
	a) Évaluations en cours et proposées	2
	b) Modalités de mise en œuvre et approche méthodologique.....	4
	c) Budget.....	5
III.	Mesures attendues du Comité exécutif	6

Annexes

Annexe I-A	Évaluations de projets d'investissement terminées, en cours et prévues	
Annexe I-B	Évaluations de projets ne portant pas sur des investissements terminées, en cours et prévues	
Annexe II	Projets/secteurs proposés aux fins d'études théoriques et d'évaluations sur le terrain dans le programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2007	

I. État de la mise en œuvre du programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2006

1. Les évaluations suivantes ont été mises en œuvre conformément au programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2006 :

- a) Le rapport final de l'évaluation du plan de gestion des frigorigènes dans les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation a été présenté à la 48^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/12). Le Comité exécutif a pris note du rapport avec reconnaissance et a demandé à l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation d'élaborer un compendium exhaustif et catégorisé des recommandations d'intérêt pour l'évaluation en faisant la distinction entre les nouvelles recommandations et les recommandations ayant déjà été approuvées par le Comité exécutif. Ce compendium a été présenté à la 49^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/7), qui a adopté la version révisée du compendium (décision 49/6).
- b) Le rapport de l'étude théorique sur l'évaluation des projets et accords d'élimination du tétrachlorure de carbone comme agent de transformation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/15) a été présenté à la 48^e réunion du Comité exécutif. L'étude portait sur l'utilisation du tétrachlorure de carbone comme agent de transformation et sur la production de tétrachlorure de carbone. La 48^e réunion du Comité exécutif a décidé de prendre note de l'étude théorique, y compris les problèmes liés à l'évaluation proposée et le plan de travail de la deuxième phase de l'évaluation.
- c) Le rapport de l'étude théorique sur l'évaluation du Programme d'aide à la conformité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/8) a été présenté à la 49^e réunion du Comité exécutif. Il proposait un aperçu des activités du Programme d'aide à la conformité, fondé principalement sur des documents du DTIE du PNUE, les observations du Secrétariat du Fonds sur le sujet et l'information contenue dans les bases de données du Secrétariat du Fonds. Le Comité exécutif a pris note de l'information contenue dans l'étude théorique, y compris les problèmes liés à l'évaluation proposée et le plan de travail de la deuxième phase de l'évaluation.
- d) Le rapport de synthèse de l'évaluation des cas de non-conformité à l'échéance relative à la consommation de CFC, de halon, de bromure de méthyle et de méthyle chloroforme est présenté à la 50^e réunion du Comité exécutif. Il résume les résultats de huit études de cas de pays qui ont été ou qui demeurent toujours en situation de non-conformité au calendrier d'élimination d'une ou de plusieurs substances appauvrissant la couche d'ozone.
- e) Le rapport global d'achèvement de projets et 2006 est présenté à la 50^e réunion du Comité exécutif. Ce rapport fournit au Comité exécutif un aperçu des résultats communiqués dans les rapports d'achèvement de projet reçus au cours de la période visée par le rapport, c'est-à-dire depuis la 47^e réunion du Comité exécutif, en décembre 2005. Il fait aussi état de la suite donnée à la décision 47/6

concernant l'établissement de la pleine cohérence entre les données contenues dans les rapports d'achèvement de projet, dans l'inventaire et dans les rapports périodiques annuels des agences d'exécution, et de leurs efforts pour fournir de l'information qui avait été manquante et les rapports d'achèvement de projet n'ayant jamais été remis. Le rapport présente pour la première fois les leçons tirées mentionnées dans les rapports périodiques des programmes annuels de mise en œuvre, conformément à la décision 48/12.

II. Études d'évaluation prévues en 2007

a) Évaluations en cours et proposées

2. Les activités d'élimination de presque tous les secteurs ayant reçu un appui financier du Fonds multilatéral, autant les projets d'investissement que les projets ne portant pas sur des investissements, auront été évaluées (voir l'aperçu dans les annexes I-A et I-B) lorsque l'évaluation du secteur du tétrachlorure de carbone sera terminée. Les évaluations portent maintenant sur la conformité et les modalités d'assistance telles que le Programme d'aide à la conformité et les accords pluriannuels, et sur des types de projets précis au sein des secteurs, comme par exemple les programmes d'encouragement et les projets visant de faibles volumes de consommation. Elles ont pour but de fournir de l'information sur les leçons tirées lors du processus d'élimination des SAO dans différents pays, d'analyser les raisons des problèmes éprouvés et d'évaluer les possibilités de conformité et les risques de non-conformité aux mesures de réduction intermédiaires et finales.

3. Les évaluations suivantes sont en cours et proposées dans le cadre du programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2007. Les évaluations dont il est question en a) et en b) sont la suite des travaux entrepris dans le programme de travail de 2006 et les évaluations dont il est question en c), d), e) et f) sont de nouvelles activités.

- a) Évaluation des projets et accords d'élimination du tétrachlorure de carbone : Des études de cas ont été menées à terme pour le Pakistan et l'Inde. Des visites en République démocratique populaire de Corée et en République populaire de Chine sont prévues en novembre et en décembre 2006, avant la préparation du rapport de synthèse et sa présentation à la 51^e réunion du Comité exécutif.
- b) Évaluation du Programme d'aide à la conformité : Des consultants ont assisté aux réunions de la plupart des réseaux régionaux après l'étude théorique afin d'interviewer les administrateurs de l'ozone et les représentants des agences d'exécution et bilatérales. Des études de cas sur les activités du Programme d'aide à la conformité dans ces régions ont été préparées ou sont en voie d'être mises au point, et une autre étude de cas sur l'Asie occidentale devrait débuter sous peu. Le rapport de synthèse final devrait être présenté vers le milieu de 2007.
- c) Évaluation de la gestion et de la surveillance des plans nationaux d'élimination dans les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation : Cette évaluation est un complément à l'évaluation des plans de gestion des frigorigènes et des plans nationaux d'élimination dans les pays n'étant pas des pays à faible

volume de consommation, pour le secteur de la réfrigération. Il semble de mise d'analyser les expériences tentées avec les différents modes de gestion, plus particulièrement les unités de gestion de projet, la clause de souplesse, la coordination interministérielle et la coopération des parties prenantes, le rôle des agences principales, la coordination entre les agences et l'approche axée sur les pays. De plus, la qualité et la fiabilité de la surveillance, de la vérification et de la communication des données doivent être examinées, car elles déterminent le maintien du financement.

- d) Évaluation d'autres cas de non-conformité par la tenue de visites sur le terrain dans un groupe échantillon de pays visés à l'article 5 et la présentation d'un deuxième rapport de synthèse à la 54^e réunion du Comité exécutif au début de 2008 : Cette évaluation permettra de grossir le groupe échantillon ayant fait l'objet du premier rapport de synthèse afin d'offrir une analyse plus fidèle à la réalité. La première série d'études de cas a été bien accueillie par les bureaux de l'ozone des pays visités et les a motivés à poursuivre leurs efforts pour rétablir la conformité dans leurs pays. Le deuxième rapport devrait aussi tenir compte des données finales de 2005 présentées en vertu de l'article 7 pour tous les pays, des efforts déployés par les pays en situation de non-conformité aux objectifs d'élimination de 2005 et des résultats obtenus par la mise en œuvre des plans d'action pour le retour à la conformité.
- e) Étude cas poussée sur les programmes d'encouragement pour l'adaptation : Cette étude se penche sur les expériences vécues pendant la mise en œuvre dans les différentes régions. Les utilisateurs finaux commerciaux du secteur de la réfrigération ont reçu des subventions pour payer les coûts de la reconversion de leurs installations à une technologie sans CFC. Comme cette méthode risque d'être utilisée de nouveau dans plusieurs pays dans le cadre des plans de gestion de l'élimination finale, l'analyse semble à propos et intéressante au chapitre des leçons tirées. La première étape consistera à analyser des documents et des rapports existants et sera suivie de visites dans les pays choisis afin d'enrichir l'étude théorique.
- f) Étude théorique poussée sur les projets de faibles volumes de bromure de méthyle : Plusieurs projets d'assistance technique et quelques projets de formation ont été approuvés afin d'éliminer le bromure de méthyle dans plusieurs pays dont le volume de consommation de cette SAO est de faible à nul. L'évaluation a pour objet d'établir l'utilité de ces mesures et leurs répercussions sur la conformité à l'étape de la réduction de 20 pour cent de la consommation de bromure de méthyle de 2005.

4. Le tableau 1 présente un aperçu des études d'évaluation et du calendrier proposés pour 2007. D'autres études d'évaluation seront proposées à la fin de 2007 pour l'année 2008.

Tableau 1
Calendrier de présentation de documents sur la surveillance et l'évaluation au Comité exécutif en 2007

1 ^{re} réunion de 2007 (51 ^e)	2 ^e réunion de 2007 (52 ^e)	3 ^e réunion de 2007 (53 ^e)	1 ^{re} réunion de 2008 (54 ^e)
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de l'évaluation des projets et accords d'élimination du tétrachlorure de carbone • Étude théorique de l'évaluation de la gestion et de la surveillance des plans nationaux d'élimination 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de l'évaluation du Programme d'aide à la conformité • Étude théorique poussée sur les programmes d'encouragement pour l'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude théorique poussée sur les projets de faible consommation de bromure de méthyle • Rapport global d'achèvement de projets de 2007 • Projet de programme de travail pour l'année 2008 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de l'évaluation de la gestion et de la surveillance des plans nationaux d'élimination • Deuxième rapport de synthèse sur les cas de non-conformité

b) Modalités de mise en œuvre et approche méthodologique

5. La préparation d'études théoriques aux fins d'examen par le Comité exécutif s'est avérée un moyen utile de cerner les principaux enjeux de l'évaluation et de préparer un mandat pertinent pour les visites sur le terrain. Cette pratique devrait donc se poursuivre.

6. Bien que les méthodologies d'évaluation soient propres à chaque étude, l'approche consiste généralement en la préparation d'un examen approfondi des documents de projet, des rapports périodiques, des rapports d'achèvement de projet et autres données pertinentes provenant des bases de données du Secrétariat. Cet examen est suivi de l'élaboration des lignes directrices des entrevues structurées qui seront effectuées auprès des parties prenantes publiques et privées concernées lors des visites dans un groupe échantillon de pays d'une région. Les études de cas découlant de ces visites sont ensuite résumées et les recommandations finales sont présentées au Comité exécutif.

7. Tous les projets de rapports d'évaluation font l'objet de discussions approfondies avec les bureaux de l'ozone des pays visités et les agences d'exécution et bilatérales concernées, et les commentaires reçus sont intégrés dans les versions finales. Cette façon de faire facilite les discussions au sein du Comité exécutif et l'acceptation des recommandations.

8. Conformément à la décision 46/7 c), les rapports d'évaluation présentés au Comité exécutif font l'objet d'une distribution générale. Ils sont publiés sur le site Web public du Secrétariat (www.multilateralfund.org) au moment de l'envoi et sont suivis des décisions prises par le Comité exécutif après ses délibérations sur le sujet. Les études de cas sont publiées sur le réseau Intranet du Secrétariat.

c) Budget

9. Les principaux éléments budgétaires de la tenue des évaluations proposées sont les honoraires et les frais de voyage des consultants. L'utilisation de consultants individuels a généralement donné de bons résultats car ils possèdent une expertise technique dans des domaines spécialisés, et ils coûtent beaucoup moins cher que les cabinets d'experts-conseil. Il est donc prévu d'embaucher des consultants individuels, dans la mesure du possible, pour les évaluations prévues dans les pays visés à l'article 5 et non visés à l'article 5, tout en assurant une représentation équitable des sexes.

10. Le tableau 2 fournit les meilleures estimations possibles des activités d'évaluation pour l'année 2007. Les coûts de mettre au point les évaluations du Programme d'aide à la conformité et des projets et accords d'élimination du tétrachlorure de carbone sont compris dans le budget de 2006. Les études théoriques coûtent en moyenne 10 000 \$US, ou plus si l'étude comprend des visites sur le terrain. Les études de cas de pays coûtent environ 10 000 \$US par pays, en moyenne, pour les honoraires et les frais de voyage du consultant, et les rapports finaux coûtent environ 10 000 \$US selon le nombre de consultants impliqués. Comme ces estimations peuvent varier pour chaque étude selon l'approche mise au point dans l'étude théorique, une certaine souplesse dans les dépenses des études proposées est présumée. Le budget total du programme de travail pour l'année 2007 est de 361 000 \$US, comparativement à 346 000 \$US en 2006.

Tableau 2 : Budget proposé du programme de surveillance et d'évaluation de 2006

Étude théorique, études de cas et rapport final de l'évaluation de la gestion et de la surveillance des plans nationaux d'élimination :	120 000 \$US
Étude théorique poussée des programmes d'encouragement pour l'adaptation :	35 000 \$US
Étude théorique poussée sur les projets de faible volume de bromure de méthyle :	40 000 \$US
Deuxième série d'études de pays et deuxième rapport de synthèse sur les cas de non-conformité :	100 000 \$US
Voyages du personnel :	60 000 \$US
Équipement (ordinateurs, etc.) :	4 000 \$US
Communications (téléphone, messageries, etc.) :	2 000 \$US
Total :	361 000 \$US

III. Mesures attendues du Comité exécutif

11. Le Comité exécutif pourrait souhaiter approuver le programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2007 proposé, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/11, au montant de 361 000 \$US.
